



DANS SA SEANCE DU 11 MARS 2019 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation pour procédé de réclame à M. Porouchani, Rte de Genève 101 pour l'enseigne Globe Food.

A pris note

- Des résultats des radars sympathiques installés du 18 février au 1^{er} mars 2019 à la : Rte de Préverenges : le V85 est à 49 km/h et la vitesse maximale relevée à 91 km/h ; Rte du Lac au droit du 60 km/h : le V85 à 62 km/h et la vitesse maximale à 121 km/h.

La municipalité